

Pour développer un commerce responsable, E.Leclerc s'engage avec ses partenaires des pays du Sud

Depuis 1997, les centres E.Leclerc collaborent avec de nombreux producteurs des pays du Sud notamment l'Inde, le Pérou, le Kenya ou l'Equateur. Attentifs et exigeants envers les conditions de production, les centres E.Leclerc ont développé une politique rigoureuse de collaboration avec les fournisseurs locaux, pour un respect des droits fondamentaux des personnes et une amélioration de leurs conditions de vie. Pour être en phase avec les réalités locales, l'enseigne s'appuie sur 5 bureaux locaux* et collabore avec des organisations non gouvernementales françaises et locales.

> Assurer des conditions sociales de production dignes

Souhaitant assurer des conditions sociales de production dignes, le Mouvement E.Leclerc a défini un processus de sélection et de suivi rigoureux des fournisseurs avec lesquels la Société d'importation E.Leclerc (Siplec) travaille en direct, en s'appuyant sur les législations sociales des pays concernés, les réglementations internationales ainsi que les préconisations de l'Organisation mondiale du travail (OIT). Au-delà du respect de cahiers des charges, ceux-ci doivent signer une charte éthique impliquant également leurs sous-traitants. Principaux critères d'engagement : le respect de normes éthiques, la protection de l'environnement, l'interdiction du travail des enfants dans la mesure des lois locales en vigueur, l'interdiction du travail forcé, la garantie de la protection et de la juste rémunération des employés et de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. Pour en assurer le respect, les centres E.Leclerc visitent régulièrement les centres de production locaux. Ils ont également mandaté les sociétés SGS et ITS pour mener des audits indépendants. Ainsi, plus de 200 audits ont été menés depuis 2000. Une centaine d'audits supplémentaires seront conduits en 2005. En cas de non-respect des critères établis, des mesures allant de la demande d'actions correctives à la rupture des relations contractuelles sont engagées.

Les centres E.Leclerc participent également activement, depuis 2001, au groupe de travail « Initiative Clause Sociale » initié par la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD) afin de contribuer au développement d'une approche sectorielle.

> Une présence locale indispensable pour une action efficace

La politique de collaboration et de suivi des partenaires des pays émergents s'appuie sur une très bonne connaissance des réalités locales associée à une forte présence sur le terrain. L'objectif est d'établir des relations durables avec les producteurs étrangers afin d'installer sur le long terme de bonnes pratiques économiques et sociales.

* Ankara, Varsovie, Hong-Kong, Madras et Shanghai

COMMUNIQUE DE PRESSE – 20 mai 2005

Pour ce faire, la politique qualité et développement durable des centres E.Leclerc est relayée sur le terrain par 5 bureaux locaux dans lesquels 90 % des employés sont originaires des pays d'implantation. Enfin, la démarche de l'enseigne est également construite en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales françaises et locales, comme La Voix de L'Enfant en Inde.

La Siplec s'attache à renforcer ses relations commerciales avec des fournisseurs qui entreprennent de véritables politiques sociales auprès de leurs employés. Ainsi, au Pérou, les centres E.Leclerc étudient le cofinancement d'une crèche au sein d'une usine de conserves d'asperges et de coeurs d'artichauts. Cet investissement s'est décidé au regard des actions déjà entreprises par le producteur vis-à-vis de ses salariés, en particulier des femmes : construction d'un réfectoire, équipe médicale sur place assurant le suivi des employés et de leurs familles, et notamment celui des femmes enceintes grâce à l'acquisition d'un échographe.

Autre exemple au Kenya, E.Leclerc ont renforcé leurs relations commerciales avec un fournisseur de haricots verts, la société Frigoken, à la vocation éthique très affirmée. Cette société propose aux agriculteurs indépendants de faire pousser des haricots verts sur la partie non cultivée de leurs terres et s'engage à leur verser tout au long de l'année un prix juste pour leur récolte, leur assurant ainsi une source de revenus supplémentaires. Les meilleurs fermiers sont aussi récompensés par des primes en nature, sous forme d'outils ou d'animaux. Ce système est un moyen, pour les agriculteurs, d'accéder à l'autosuffisance, avec l'assurance d'une source régulière de revenus. Par ailleurs, la société Frigoken a apporté son soutien logistique et financier à la construction d'une école maternelle et la rénovation d'une église.